

# RAPPORT D'INFORMATION

## DÉPOSÉ

*en application de l'article 145 du Règlement*

PAR LA MISSION D'INFORMATION COMMUNE

*en conclusion des travaux de la mission*

*sur la banque publique d'investissement Bpifrance* <sup>(1)</sup>

ET PRÉSENTÉ PAR

M. LAURENT GRANDGUILLAUME

Rapporteur

Mme VÉRONIQUE LOUWAGIE

Présidente

Députés

Le rôle assumé par Bpifrance vis-à-vis des TPE est ambigu (...) les artisans, les commerçants et les professions libérales ne semblent pas faire partie des priorités stratégiques de Bpifrance.

(...)

Il n'existe donc aucune possibilité d'accès direct à Bpifrance pour les petites entreprises qui souhaitent un crédit de trésorerie.

(...)

dans 84 % des cas, selon un sondage réalisé par le Syndicat des indépendants, le conseiller bancaire ne mentionne même pas la possibilité pour le chef d'entreprise d'assortir son emprunt d'une garantie Bpifrance. Un micro crédit de trésorerie compris entre 5 000 et 15 000 euros pourrait pallier cette déficience (...)

## PROPOSITIONS DE LA MISSION

### II. AMÉLIORER LE *CONTINUUM* DE FINANCEMENT POUR TOUTES LES ENTREPRISES

**Déployer un véritable *continuum* de financement adapté pour les très petites entreprises, en proposant notamment :**

- un micro crédit de trésorerie compris entre 5 000 et 15 000 euros, en accès direct *via* une plateforme en ligne ou *via* une convention avec les banques commerciales ;
- un prêt de développement de 50 000 euros aux TPE *via* une plateforme en ligne ;
- la garantie de Bpifrance en combinaison avec les pré-garanties des sociétés de garantie mutuelle pour les montants inférieurs à 200 000 euros.